

RETRAITES

LE FINANCEMENT N'EST PAS UN PROBLÈME

L'argument du déficit des caisses de retraites ne repose pas sur des hypothèses réellement fondées! Selon le rapport du COR de septembre 2022, constat est fait que la situation actuelle des caisses de retraites est parfaitement saine : après un déficit de 14 Mds € en 2020, dû à la montée de l'activité partielle avec la crise sanitaire, l'excédent est vite revenu : excédent de 0,9 Mds € en 2021 et de 3,2 Mds € en 2022. De plus, pour les années à venir, la situation est loin d'être catastrophique : selon le rapport du COR lui-même, la part des dépenses de retraites resterait relativement stable pour les années 2028 à 2032, autour de 14 à 15 % du PIB grand maximum, avant de baisser fortement alors que le nombre de retraité-e-s va augmenter. Le déficit annoncé repose sur des hypothèses de chômage de 5 à 7 %, et un niveau de croissance faible. Le COR lui-même reconnaît l'incertitude de ses prévisions.

Les revendications de Solidaires

Pour assurer le financement du système des retraites il est possible d'augmenter les recettes.

Partage des richesses !

Les entreprises du CAC 40 ne cessent de verser des flots de dividendes aux actionnaires : il est temps de partager les richesses.

Il faut augmenter le niveau des salaires ainsi que la part des salaires dans le partage de la valeur ajoutée.

Il faut augmenter les cotisations sociales qui sont du **saire socialisé** (soit la part du salaire versée directement par l'employeur aux caisses de sécurité sociale pour financer la protection sociale) !

Ce qu'est le salaire socialisé : C'est une partie du salaire qui n'est pas versée directement au salarié, mais prélevée sur son salaire brut sous forme de cotisations sociales, et redistribuée à lui ou d'autres travailleurs sous formes de prestations (assurance chômage, sécurité sociale, pensions de retraites).

Or plusieurs tendances sont à l'œuvre depuis un certain temps :

- privilégier le versement de primes annuelles désocialisées et défiscalisées,
- développer les mécanismes de participation ou d'intéressement exonérés de cotisations sociales.

• **Supprimons les exonérations de cotisations sociales.**

Des exonérations (75 Mds € en 2019), ce sont des cotisations sociales qui ne rentrent pas dans les caisses sociales (chômage, sécu, retraite). Pour les caisses de retraites, c'est 17 Mds € en

moins pour 2022. Ainsi, le financement de la CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse) par les cotisations sociales ne cesse de baisser : 83 % en 2003, 75 % en 2013 et seulement 64,5 % en 2019.

• **Augmentons les cotisations patronales** (ainsi 0,8 % de hausse rapporterait 12 milliards d'euros en 2027)

• **Mettons en place une cotisation sociale sur les dividendes.**

• **Réalisons l'égalité salariale Femmes/Hommes.** Elle passe par une augmentation conséquente des salaires des femmes dans des métiers à valeur égale ce qui améliorerait les rentrées de cotisations sociales. La CNAV a calculé en 2010 que cela augmenterait son budget de 14 Mds €, soit 14 % de son budget! Il faut aussi **mettre en place une surcotisation sociale patronale équivalente à celle d'un taux plein pour le temps partiel** (le plus souvent supporté par les femmes et résultant du manque d'équipements de petite enfance).

• **Intégrons les régimes complémentaires de retraite dans le régime de base**, cela contribuerait aussi à un financement sain et équilibré du système de retraite.

• **Et c'est non au hold up sur le FRR.**

On assiste à un véritable détournement des réserves du **Fonds de Réserve des Retraites** créé en 1999 pour combler ponctuellement un déficit. Depuis janvier 2011 le FRR verse 2,1 milliards chaque année à la Caisse d'Amortissement de la dette sociale (Cades) (déficits de toutes les branches) jusqu'en 2024 puis versera à compter de 2025 jusqu'à 2033, 1,45 milliard par an. Le FRR c'est actuellement 37 milliards (2021)!

Des sous, il y en a pour financer les retraites!

Partage du travail !

- **Partageons le travail sur la base de 32H sans perte de salaire, ni flexibilité.** Le taux d'emploi des 60-64 ans est de 33 % selon le COR. L, le report de l'âge n'est donc pas une solution de financement pour améliorer les rentrées de cotisations sociales mais allonge le temps passé en inactivité. Reculer l'âge de départ à 64 ans générerait près de 5 milliards d'euros de dépenses supplémentaires, et cela occasionne un surcoût (pensions d'invalidité, indemnités chômage, indemnités journalières de la Sécu, ou minimas sociaux, rente accidents de travail...).
- **Menons une politique de l'emploi déterminée : des embauches dans les services publics** (éducation, santé, social,

perte d'autonomie, petite enfance...) et secteurs écologiques pour la bifurcation écologique.

- **Agissons pour la retraite à 60 ans sans décote (et 5 ans de départ anticipé sur cet âge légal pour pénibilité).** La retraite à 60 ans permet de donner place aux jeunes : 9 fois sur 10 l'embauche d'un jeune correspond à un départ à la retraite. De plus, symétriquement, **elle permet d'éliminer la période d'inactivité des seniors** (puisque près de 70 % d'entre eux sont inactifs entre 60 et 64 ans). Et la durée moyenne de trimestres validés aujourd'hui est de 37,5 ans pour le taux plein, ce qui correspond à la retraite à 60 ans.

Partager le travail, l'emploi, c'est assurer le financement des retraites !

Conclusion : s'agit-il vraiment de « sauver » les retraites selon le discours gouvernemental ?

- **Le libéralisme du gouvernement a surtout pour but de réduire les prélèvements** obligatoires (fiscaux et sociaux) pour répondre aux exigences du patronat qui les considère comme des charges et une entrave à l'accumulation de richesse pour les entreprises et les actionnaires. La répartition des richesses évolue toujours plus défavorablement aux salarié-es (réduction de la part dévolue à la rémunération du travail et augmentation de celle dévolue au capital). Solidaires revendique la redistribution des richesses et le partage du travail.
- **L'affirmation du principe libéral « travailler plus pour gagner plus et avoir de meilleures retraites » ne se vérifie pas**

dans les faits, bien au contraire : salaires et retraites connaissent un glissement continu à la baisse. Ainsi le taux de remplacement, le rapport entre la pension et l'ancien salaire, retraite/revenu s'érode depuis les années 80.

- **En martelant qu'il faut travailler plus, le gouvernement recherche le financement global des politiques publiques et de la dette par les salarié-es eux-mêmes** en exonérant de plus en plus les entreprises de leur contribution sociale et fiscale (tout en bénéficiant de larges subventions publiques - pas moins de 205 milliards €/an). Le financement de la dette doit peser sur le capital et les grandes fortunes.



**Partager les richesses,
partage du travail,
c'est par la grève
et dans la rue
que nous l'obtiendrons,
et dès janvier !**



Pour rejoindre Solidaires
solidaires.org/se-syndiquer/nous-rejoindre/